



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 20 mai 2020

Madame la Directrice de l'Éducation et de la Jeunesse,

Vous n'êtes pas sans savoir que les agents du service de l'Éducation assurent, actuellement, leurs fonctions dans des circonstances difficiles.

Afin de lutter efficacement contre une éventuelle contamination de nos établissements scolaires, votre service a mis en place un «*protocole de nettoyage et de désinfection Covid 19*». Les missions et plannings de travail des agents ont été complètement modifiés.

Nous ne doutons pas que la mise en place de ces mesures a occasionné un surcroît de travail et un stress important pour l'Administration.

Cependant, pour parfaire ce travail, nous aurions souhaité une discussion constructive à l'occasion d'un Comité Technique, pour la partie organisationnelle, et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, pour la partie sanitaire.

Aussi, une semaine après la reprise, les personnels des écoles nous ont fait part de certaines informations que nous tenons à porter à votre connaissance.

Ainsi, pour le protocole sus-évoqué, il est indiqué que le désinfectant PENTASPRAY SR+ doit être utilisé avec des "Lunettes de protection obligatoires". Cependant, il semble que certains établissements n'aient pas été dotés, durant plus d'une semaine, de ces équipements de protection individuelle.

Il semblerait aussi qu'il n'y ait pas eu de réapprovisionnement ou un réapprovisionnement insuffisant des gants en vinyle, utilisés à l'occasion des changes d'enfant, dans plusieurs écoles.

Sur la partie organisationnelle, dans nombres d'établissements, des difficultés relationnelles apparaissent entre les enseignants et les ATSEM, dues aux nouvelles missions dévolues en ces temps particuliers.

En effet, Ces agents participent essentiellement à la désinfection des objets, matériels et surfaces touchés par les enfants, et au passage des enfants aux toilettes puis aux diverses actions qui s'ensuivent.

Ce surcroît de travail se fait au détriment de l'assistance que les ATSEM apportent normalement aux enseignants.

.../...

De plus, le décalage à 13h30 de la pause, qui se veut de moins en moins méridienne, semble aussi créer des difficultés avec les enseignants, notamment pour la surveillance des enfants au dortoir.

La notion «*par roulement*» surajoute aux difficultés.

En effet, certains de nos collègues de l'Éducation Nationale y voient, au-delà de la nécessaire distanciation physique liée à la dimension de nos espaces de convivialité, une possibilité d'adaptation des horaires de nos personnels au prétexte de «*l'intérêt des enfants*»

Toutes les conséquences de l'adaptation de nos services, pour faire face à cette pandémie, conduisent à générer des tensions entre nos collègues et ceux de l'Éducation Nationale. Celles-ci s'apprécient à des degrés divers en fonction des établissements mais dégradent, de manière générale, des conditions de travail déjà bien perturbées.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, nous vous demandons de bien vouloir établir une note de service clarifiant les nouvelles missions dévolues à nos collègues et appelant l'Éducation Nationale à des efforts de compréhension.

Pour finir, nous ne doutons pas que vous vous aurez à cœur de nous rassurer sur les dotations d'équipement de protection individuelle.

Dans l'attente, veuillez croire, Madame la Directrice de l'Éducation et de la Jeunesse, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**P/ Le Syndicat CGT
Le Secrétaire Général**



Hugues JEFFREDO